



Résidences Boussac
Ensemble partageons la vie

Association loi 1901 à but non-lucratif

Siège Social : 11 rue Aristide Briand 88000 EPINAL



Rapport d'activité

EHPAD "Anne et Jean-Marie Compas"

Dinozé

PRÉAMBULE

Ce rapport d'activité reprend les éléments marquants de l'année 2025 tant dans le domaine social que dans le domaine médico-social.

Au-delà de notre objectif prioritaire du bien-être de nos résidents, 2025 n'a malheureusement pas marqué de changements par rapport à 2024 du point de vue des préoccupations en matière de gestion des ressources humaines et budgétaires.

Concernant la gestion budgétaire, comme un très grand nombre d'Ehpad en France, les charges financières avec les fortes évolutions à la hausse des années précédentes sur certains domaines (énergie, alimentation), couplées à des difficultés de recrutement avec, également, des impacts budgétaires ne peuvent plus être compensées par les recettes.

En pleine conscience de cette problématique, les efforts portés çà et là de réduction des dépenses s'opposent à des coûts liés aux soins et à la dépendance qui continuent d'augmenter de façon inéluctable.

Comme signalé plus haut, la gestion des ressources humaines reste prégnante: le marché du travail des personnels soignants en tension provoque la vacance sur certains postes, et donc un recours massif aux remplaçants, que ce soit via la plateforme numérique Hublo (permettant la mise en place d'un réseau de vacataires que l'on s'astreint à faire intervenir régulièrement, pour ne pas dégrader la qualité d'accompagnement = avoir les "mêmes remplaçants" pour rassurer nos résidents), ou à travers l'intérim quand Hublo ne peut satisfaire le besoin (mais par conséquent, à un coût supérieur).

Dans cette situation, il faut saluer l'ouverture vers une flexibilité de nos personnels, que ce soit pour compenser des absences, ou satisfaire des changements d'organisation afin de garantir la qualité d'accompagnement suffisante.

Clef parmi d'autres de fidélisation de nos personnels, nous maintenons l'effort de formation sous toutes ses formes (faisant-fonction d'aides soignants à visée de diplôme, contrat d'apprentissage par alternance, formations professionnalisantes...).

Compte tenu de ces éléments, l'association Résidences Boussac, a choisi de sensibiliser l'ensemble de nos partenaires à nos difficultés.

Dans une volonté de transparence totale, tournée vers l'avenir, un audit a été conduit sur le 1er semestre 2025. A l'appui de celui-ci, plusieurs rencontres ont pu être organisées afin de travailler sur les toutes les solutions qui permettront d'assurer la pérennité de l'établissement.

Encore en cours à l'heure de la publication de ce rapport d'activité, espérons tous que ces discussions aboutiront à une solution satisfaisante pour l'ensemble des personnes et organisations concernées.

Dans ce contexte difficile, je tiens à remercier:

Les résidents et leurs proches pour la confiance qu'ils continuent de nous accorder,

L'ensemble des personnels toujours animés par leur vocation, sinon leur foi en leur métier,

La Direction Générale et les personnels du siège pour leur soutien moral et logistique,

Les membres du Conseil d'administration pour leur bienveillance et l'attention qu'ils portent à l'Ehpad,

Les partenaires institutionnels et associatifs avec qui nous travaillons en étroite collaboration,

La commune de Dinozé pour son soutien sans faille.

Stéphane OHNIMUS

Directeur d'Etablissement

Raison sociale	EHPAD « Anne et Jean-Marie COMPAS » Association RÉSIDENCES BOUSSAC
Adresse (aussi adresse de facturation)	96, rue de la Roche Guérin 88 000 DINOZE
Coordonnées	Tél : 03.29.82.44.81 FAX : 03.29.35.40.56
Type d'établissement	Etablissement Médico-Social: EHPAD
Nature juridique de la structure	Secteur privé à but non lucratif Association RESIDENCES BOUSSAC
Autorisation	Arrêté N°2004/19 du 04 février 2004 autorisant : 1/le fonctionnement en tant qu'EHPAD pour les 18 places de la maison de retraite existante 2/ la transformation de la maison de retraite de 18 places en EHPAD de 55 places autorisés après travaux 4 janvier 2017 : Renouvellement d'autorisation
CPOM	58 places d'hébergement permanent dont 11 en Unité de vie protégée.
Tarification	Ternaire : Le résident au titre de l'hébergement Le Conseil départemental au titre de la dépendance + participation du résident sous la forme d'un ticket modérateur (dotation dépendance) L'ARS au titre du soin (dotation soin)
Aide sociale	Pour la totalité de la capacité
CODE FINESS Entité juridique Résidences Boussac	88 078 54 49
Code FINESS EHPAD	88 078 36 34

Code NAF	87.10A - Hébergement médicalisé pour personnes âgées
SIRET	452 139 561 00024
Région ARS	Grand Est
Président du Conseil d'administration	Colette MARCHAL
Le siège social (Voir organigramme ci-joint).	<p>Le siège social est situé au 11 rue Aristide Briand à Epinal</p> <p>Lieu de la capacité juridique de l'association, interface entre le stratégique (Assemblée générale et Conseil d'administration) et l'organisationnel (les établissements et services). Il garantit la mise en œuvre de l'objet social de l'association, la cohérence des projets institutionnels.</p> <p>Sous la responsabilité de son Directeur Général, il assure les services supports de paie, de comptabilité et de ressources humaines.</p> <p>Directeur Général: Emmanuel MULLER</p>
Médecin coordonnateur	Dr JOS Sonia

<p>L'établissement et son personnel</p>	<p><u>Service administratif</u></p> <p>1 ETP Directeur d'établissement : Stéphane OHNIMUS</p> <p>1 ETP Assistante de Direction</p> <p>0,50 ETP secrétaire</p> <p><u>Service hôtelier</u></p> <p>0,5 ETP Maîtresse de maison</p> <p>9,5 ETP ASH- Agents de collectivité-Agent de lingerie</p> <p>1 ETP Ouvrier d'entretien référent</p> <p>0,5 ETP Ouvrier d'entretien</p> <p><u>Service de soins</u></p> <p>0.4 ETP Médecin coordonnateur</p> <p>1 ETP IDEC</p> <p>3,5 ETP IDE</p> <p>17 ETP AS-AMP</p> <p><u>Psychologue</u></p> <p>0.2 ETP</p> <p><u>Service animation</u></p> <p>1 ETP animatrice coordinatrice</p>
--	---

Présentation de l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS	8
Histoire de l'établissement et des Résidences Boussac	8
L'agrément de l'établissement	8
Les Personnes Accueillies	9
Les entrées et les sorties	9
Les admissions	9
Les sorties	10
Le profil des personnes accueillies	11
Typologie des pathologies	11
ANCIENNETÉ	12
MESURES DE PROTECTION	12
Problématiques de santé des personnes accueillies	13
Les indicateurs	13
Les chutes	13
Les contentions	13
Les troubles du Comportement	14
LA DOULEUR	14
NUTRITION-ETAT BUCCO-DENTAIRE	14
LES ESCARRES	15
LA GESTION DU RISQUE INFECTIEUX	15
LES VACCINATIONS	16
Données relatives à l'activité	16
Les hospitalisations	16
L'accueil des visiteurs	17
Les visites d'établissement ou contacts	17
LA CONDUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT	17
Construction et mise en oeuvre des projets individualisés	17
Les objectifs du projet personnalisé	17
La mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé	18
Bilan de l'année	18
Les accompagnements au service des projets individualisés	18
L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne	18
L'accompagnement à la vie affective	19
Les relations avec la famille et l'entourage	19
LES ACTIVITÉS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS	19
Les activités artistiques et culturelles	20
Les animations à l'unité de vie protégée	23
L'ouverture à l'environnement en fonction des projets individualisés	24
Participation à la vie sociale	24
Le soin et le prendre soin	25
La prévention et l'accès aux soins	25
L'accès aux soins spécialisés (les soins spécialisés)	26
Partenariat et réseau au service de l'accompagnement	27

L'EXPRESSION DES USAGERS	29
Les enquêtes de satisfaction/ Groupes de paroles ou d'expression	29
LES RESSOURCES HUMAINES	30
LA DÉMARCHE QUALITÉ	34
COMMUNICATION	35
LES INVESTISSEMENTS	36
Conclusion	36
Annexes	37

LEXIQUE

AES : Accompagnant Éducatif et Social

APF : Association des Paralysés de France

ARS : Agence Régionale de Santé

AMP : Aide Médico-Psychologique

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

COFIL : Comité de Pilotage

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CVS : Conseil de la Vie Sociale

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EMH : Equipe Mobile d'Hygiène

ERP : Etablissement Recevant du Public

ESSMS : Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

HAS : Haute Autorité de Santé

IDEC : Infirmière Diplômée d'Etat Coordinatrice

PRS : Plan Régional de Santé

SAPAT : Service d'Aide à la Personne et aux Territoires

SRS : Schéma Régional de Santé

UVP : Unité de Vie Protégée

PRÉSENTATION DE L'EHPAD ANNE ET JEAN-MARIE COMPAS

HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DES RESIDENCES BOUSSAC

L'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS fait partie d'une association à but non lucratif, régie par la loi 1901, l'Association RÉSIDENCES BOUSSAC.

Cette association trouve ses origines au sein du groupe industriel textile Boussac, créé en 1911 et dirigé par Marcel BOUSSAC. En 1947, Marcel BOUSSAC recrute Jean-Marie COMPAS, à la tête des œuvres sociales afin d'apporter un certain bien-être aux salariés. De multiples actions seront alors progressivement mises en œuvre, notamment sur les sites de Dinozé, Moyennoutier, Rambervillers et Thonon-Les-Bains (74) sur lesquels, RÉSIDENCES BOUSSAC délivre aujourd'hui ses prestations d'hébergement et d'accompagnement.

Propriété achetée en février 1948 par le groupe Marcel BOUSSAC, le site de Dinozé concrétise le projet d'ouverture d'une maison d'accueil pour les personnes isolées, âgées et/ou présentant des difficultés psychiatriques stabilisées. Le 1er mai 1948, cette maison d'une capacité de 20 lits a ouvert ses portes.

En 2004, le site de Dinozé se restructure en EHPAD. Les travaux de démolition et de restructuration de l'EHPAD s'effectueront entre 2004 et 2007 pour aboutir à l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS d'une capacité de 55 lits, dont 10 en Unité de Vie Protégée (UVP).

En 2011, 3 places d'hébergement temporaire seront accordées par les financeurs et en 2014, à la demande de l'EHPAD, ces 3 places seront transformées en hébergement permanent.

Ainsi en 2016, l'EHPAD dispose d'une capacité d'accueil de 58 places, dont 11 à l'UVP.

RÉSIDENCES BOUSSAC propose des prestations d'hébergement et d'accompagnement pour les personnes handicapées par la maladie psychique et/ou psychiatrique et pour les personnes âgées dépendantes. Aujourd'hui, RÉSIDENCES BOUSSAC exploite 185 places d'hébergement permanent, 14 places d'accueil de jour, 2 places d'accueil temporaire et emploie 144 salariés.

Le but de l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS est d'assurer aux Résidents un accompagnement individualisé et de qualité en favorisant la participation à la vie sociale et culturelle et en maintenant l'autonomie. Ainsi, le Résident est sujet et donc, acteur et centre de son accompagnement.

L'AGRÈMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le renouvellement de l'autorisation a été délivrée le 27 janvier 2017 par arrêté d'autorisation ARSN°2017-0254/CD PDS N°2017-120 du 24 janvier 2017. Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été signé le 29 octobre 2019.

Dans le cadre normal et légal de l'évaluation régulière des ESSMS, l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS a été soumis à une Evaluation Externe au premier trimestre 2024.

L'établissement s'inscrit en outre dans les orientations politiques régionales et départementales contenues principalement dans :

- ✓ Le schéma départemental handicap et autonomie 2016-2021 du Conseil Départemental des Vosges
- ✓ Le Plan Régional de Santé (PRS) 2018-2028. Il s'appuie par ailleurs sur l'ensemble des recommandations de bonnes pratiques publiées par les agences compétentes (ANESM, HAS)

LES PERSONNES ACCUEILLIES

Selon l'arrêté du 26 avril 1999 modifié par arrêté du 13 août 2004 qui fixe le cahier des charges des EHPAD, la première mission d'un EHPAD est d'être un lieu de vie et d'animation, en complément des missions de préservation de l'autonomie physique, psychique et sociale, de compensation du handicap et de soins.

L'EHPAD s'appuie sur la valeur fondamentale des RÉSIDENCES BOUSSAC qui est **l'aide aux personnes dans le respect des valeurs humaines** et avec l'objectif de pérenniser et développer l'accueil et la prise en charge des Résidents et des familles dans une démarche de qualité.

Les missions prioritaires de l'établissement sont l'accueil, la communication, l'accompagnement individuel et la démarche qualité.

LES ENTRÉES ET LES SORTIES

La commission d'admission réunit régulièrement la Direction, l'infirmière coordinatrice et le médecin coordonnateur.

Une visite d'établissement est proposée pour la famille et le résident si ce dernier est en capacité de se déplacer. Ce moment convivial est une étape essentielle pour l'instauration d'une relation de confiance. Elle est planifiée et réalisée par la Maîtresse de maison. Avec toute son écoute et sa disponibilité, elle présente la structure, le fonctionnement et l'équipe. Cette visite s'accompagne d'un rendez-vous avec la direction pour les démarches administratives. Lors de cet entretien, le(la) directeur(trice) s'assurera également du consentement de la personne à son entrée en EHPAD, en présence de son représentant légal le cas échéant.

S'il y a une réservation, la famille peut venir au préalable personnaliser la chambre avec des effets personnels, une télévision ou des petits meubles.

LES ADMISSIONS

Après validation par la direction, la date d'entrée est fixée en fonction de l'organisation des services concernés, et de préférence l'après-midi entre 14H00 et 14H30 afin de pouvoir accueillir le nouveau résident dans de bonnes conditions. L'entrée est pilotée par l'IDEC.

L'accueil en EHPAD est un moment crucial, c'est pour cela que le personnel se doit d'apporter toute l'attention nécessaire. Le nouveau résident se verra attribuer un cadeau de bienvenue ainsi que le dernier journal mensuel. Son nom est apposé sur la porte de la chambre et sa boîte aux lettres.

Le résident est accueilli par un soignant en poste, et l'équipe présente au moment de l'admission. Un(e) infirmier(e) est toujours présent le jour de l'entrée pour assurer et organiser la prise en charge médicale. Un(e) aide-soignant(e) aidera le résident à s'installer et lui expliquera le fonctionnement et la vie de l'établissement.

La personne accueillie est toujours présentée aux résidents de l'EHPAD. Un article dans le journal mensuel lui sera réservé.

L'animatrice coordinatrice et le médecin coordonnateur se présenteront les premiers jours afin d'expliquer les animations et la prise en charge médicale.

Pendant les quinze premiers jours, les soignants évaluent l'autonomie et les besoins pour réajuster au plus juste la prise en charge. Le résident se familiarisera petit à petit à son nouveau lieu de vie.

	2023	2024	2025
Nombre de premières admissions	12	17	19
Dont nombre de femmes	8	12	14
Dont nombre d'hommes	4	5	5
Âge moyen des résidents à leur entrée	89,57	82,29	87,63

La commission d'admission réunit régulièrement le directeur, l'infirmière coordinatrice et le médecin coordonnateur.

La moyenne d'âge évolue chaque année, mais se maintient à un niveau élevé avec de nouveaux résidents accueillis présentant une charge en soins médicaux et paramédicaux plus lourde. (Soins techniques, surveillance médicale plus soutenue, poly pathologies ..., ce qui nécessite un suivi médical plus soutenu - avec une disponibilité des médecins généralistes qui diminue - et une plus grande mobilisation des équipes IDE/AS et AES en termes de surveillance et de soins techniques).

LES SORTIES

En 2025, nous avons enregistré 1 retour à domicile et un total de 21 décès, 19 en structure et 2 hors établissement (soit 22 sorties au total). Cette augmentation par rapport à 2024 représente un défi pour notre équipe. Elle souligne l'évolution des profils des résidents accueillis, et ne discord pas avec une évolution au niveau national de diminution du temps moyen de séjour en Ehpad.

LE PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

L'établissement peut accueillir 58 résidents. Au 31/12/2025, nous avons 52 résidents. Selon les années 2023 à 2025, l'occupation au 31/12 se faisait selon les répartitions suivantes:

	2023		2024		2025	
	Effectif	Moyenne d'âge	Effectif	Moyenne d'âge	Effectif	Moyenne d'âge
Hommes	24,54 % (14)	85,14	20,00 % (11)	78,36	19,23 % (10)	85,90
Femmes	75,44 % (43)	91,70	80,00 % (44)	90,41	80,77% (42)	87,64
Total	98 % (57)	90,09	95% (55)	88,00	90% (52)	87,31

TYPLOGIE DES PATHOLOGIES

Le virage domiciliaire génère une population accueillie de moins en moins autonome souffrant de polyopathologies. Le PATHOS et le GIR sont les marqueurs de ces éléments.

	2023	2024	2025
Dernier PMP de l'année	241	247	231
Nombre de patients	57	55	52
Total SMTI (Soins médico-techniques importants)	13 %	9 %	
Date du dernier PMP validé ARS	19/06/2025		
Dernier PMP exporté	251		

Le profil des personnes accompagnées réparties en fonction des GIR (1 à 6).

	2023	2024	2025
Dernier GMP de l'année	720	690	664
Nombre de personnes au total	57	55	52
Nombre de femmes	43	44	42
Nombre d'hommes	14	11	10
Nombre de GIR 1	6	4	4
Nombre de GIR 2	28	22	15
Nombre de GIR 3	10	14	14
Nombre de GIR 4	11	12	15
Nombre de GIR 5	1	1	1
Nombre de GIR 6	1	2	3
Date du dernier GMP exporté		13/06/2025	
Dernier GMP exporté		734	

ANCIENNETÉ

Au cours de l'année 2025, la durée moyenne de séjour (DMS) au sein de l'établissement : 1834 jours par résident.

MESURES DE PROTECTION

Le nombre de résidents bénéficiant d'une mesure de protection dans l'établissement est de 11.

- 3 résidents sont sous curatelle renforcée
- 5 résidents sous tutelle
- 1 résidents sous habilitation
- 2 résidents sous sauvegarde de justice

PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES

LES INDICATEURS

Nota.Bene: Les indicateurs présentés ci-après sont issus de notre logiciel de planification et de suivi de soins, les ARS (Agence Régionale de Santé) ayant cadré la présentation du RAMA (Rapport d'Activités Médicales Annuel).

LES CHUTES

Les chutes répétées à domicile sont souvent un facteur influant sur l'entrée en institution. Les facteurs de risques sont souvent la prise de plusieurs médicaments (nombreuses pathologies) mais également de nombreuses affections : cardiovasculaires, neurologiques et les troubles sensoriels.

Les facteurs environnementaux font l'objet d'une surveillance particulière et peuvent être plus facilement corrigés (état des sols, chaussage, encombrement de la chambre ...)

	2023	2024	2025
Nombre de chutes	177	169	164
Nombre de résidents ayant chuté	42	38	46
Nombre de chutes ayant entraîné un passage aux urgences	6	8	16

LES CONTENTIONS

	2023	2024	2025
Nombre de prescriptions de contention	15	21	25
Nombre de prescriptions contentions avec barrières	15	6	0

Les contentions font l'objet d'une réévaluation en équipe, les bénéfices et les risques sont questionnés de façon systématique.

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT

Des actions mises en œuvre pour la prise en charge des résidents avec troubles du comportement (architecturales, techniques non médicamenteuses, organisationnelles, etc....).

	2023	2024	2025
Nombre de résidents malades Alzheimer et apparentés avec traitement neuroleptique	2	3	4
Nombre de résidents avec benzodiazépine à 1/2 vie longue	1	1	4
Nombre de résidents dont la prescription a été évaluée à l'entrée	58	55	52

(Rappel: les chiffres sont donnés selon les résidents présents au 31/12/2025)

LA DOULEUR

Un dépistage systématique de la douleur est fait dès l'admission et tout au long du séjour en fonction des situations. Les réévaluations de traitement s'appuient sur les évaluations des soignants au cours des soins, ou à la demande des résidents concernés.

	2023	2024	2025
Nombre de résidents sous antalgiques ayant eu une évaluation de douleur	25	5	5
Nombre de résidents sous antalgiques en systématique	15	39	44

NUTRITION-ETAT BUCCO-DENTAIRE

L'évaluation de l'état bucco-dentaire s'intègre dans le bilan de l'état nutritionnel du résident lors de son admission. Un dentiste référent chez qui le résident sera adressé en cas de besoin est désigné. Un partenariat avec un cabinet dentaire proche de l'établissement existe afin de favoriser la prise en charge rapide des résidents. Pour les soins plus importants (extractions dentaires multiples par exemple), les résidents sont adressés au service d'odontologie du Centre Hospitalier.

	2023	2024	2025
Nombre de résidents ayant eu un bilan bucco-dentaire dans l'année	50	10	10
Nombre de protocoles mis en œuvre pour résidents dénutris ou à risque de dénutrition	17	13	13
Nombre de résidents ayant eu un risque de dénutrition à l'admission	5	0	0

LES ESCARRES

	2023	2024	2025
Nombre d'escarres	4	3	6
Nombre de résidents ayant acquis une escarre dans l'établissement	1	2	6
Nombre de résidents ayant acquis une escarre en dehors de l'établissement	3	1	0

Le risque est évalué dès l'entrée (Echelle de Braden) et les mesures de prévention mises en place (Matelas et coussins, évaluation régulière de l'état cutané, prévention de la dénutrition, mobilisation des résidents...). Ces mesures permettent de réduire considérablement le risque d'apparition de complications liés à un alitement prolongé.

LA GESTION DU RISQUE INFECTIEUX

1/ INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUË (DONT COVID)

1 épisode a été recensé.

16 résidents ont été touchés.

2/ GASTRO ENTÉRITES AIGUËS

Aucun épisode recensé en 2025.

Dès qu'une situation peut alerter, sont mises en place des mesures de surveillance (hydratation, alimentation adaptée, réévaluation des traitements) ainsi que l'utilisation de produits détergents désinfectants spécifiques durant la période épidémique.

L'Equipe Mobile d'hygiène, rattachée à l'hôpital, collabore avec l'établissement : formations du personnel, diffusion des bonnes pratiques, surveillance d'indicateurs comme la consommation de produits hydro-alcooliques ou la prescription d'antibiotiques.

LES VACCINATIONS

LES VACCINATIONS	2023	2024	2025
Nombre de résidents ayant bénéficié d'une vaccination antigrippale	52	44	46
Nombre de résidents ayant bénéficié d'une vaccination COVID 19	47		
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une vaccination antigrippale	25	25	24

NB: 88 % des résidents ont été vaccinés contre la grippe et 55 % des salariés. Les chiffres sont autour de constances d'année en année, et restent supérieurs aux moyennes nationales, résultat de la sensibilisation et l'implication des équipes dans la prévention des infections virales dans la population âgée et vulnérable que nous accompagnons.

DONNÉES RELATIVES À L'ACTIVITÉ

LES HOSPITALISATIONS

LES HOSPITALISATIONS	2023	2024	2025
Nombre total d'hospitalisations > 48 H	13	10	17
Nombre de résidents hospitalisés	20	22	15
Nombre d'hospitalisations non programmées	8	1	14
Nombre d'hospitalisations la nuit (Après 22 h)	0	N.S.	N.S.
Nombre de résidents hospitalisés la nuit	8	N.S.	N.S.
Nombre de jour total d'hospitalisation	220	119	254

Conclusion : Depuis 2022, des partenariats sont consolidés tels ceux avec le Centre Médico Psychologique pour personnes Âgées (CMPPA), L'Equipe Mobile de Soins palliatifs (EMSP), l'Hospitalisation à domicile (HAD) avec l'astreinte IDE de nuit, l'Équipe Mobile d'Hygiène (EMH). A noter également, la très utile collaboration avec un infirmier en pratique avancée (IPA), permettant d'assurer le suivi médical régulier des personnes accueillies et de parfois pallier le manque de disponibilité des médecins traitants.

L'année 2025 s'est malheureusement inscrite dans la continuité des précédentes au niveau des difficultés de recrutement au sein des équipes soignantes. Même si nous travaillons activement à faire intervenir le plus possible les mêmes remplaçants, cela a bien sûr un impact sur la qualité des soins, et sur les différents processus de soin qui peuvent s'en trouver fragilisés (Surveillance de la mise en œuvre des projets personnalisés, cohérence des prises en soin, suivi de la dénutrition). La nécessité d'une traçabilité rigoureuse dans le logiciel de soin s'en trouve renforcée.

Nous avons fait nôtre cet aspect de la gestion du personnel et la nécessité d'adapter nos procédures et nos organisations. Des référents soignants sont désignés pour assurer le suivi des différents processus, en collaboration avec le médecin coordonnateur : exemples référent nutrition (AS ou IDE pour le suivi des pesées mensuelles, repas enrichis), référent circuit du médicament, dans un objectif d'harmonisation des pratiques en simplifiant nos outils de traçabilité et de suivi. (Éviter les doublons, améliorer la qualité des transmissions, renforcer la pluridisciplinarité).

L'enjeu est le partage d'informations fiables et sécurisées pour optimiser le suivi médical des résidents.

L'ACCUEIL DES VISITEURS

LES VISITES D'ÉTABLISSEMENT OU CONTACTS

Les visites pour les résidents peuvent se faire dans le respect des soins.

Les visites concernant l'établissement s'organisent sur rendez-vous.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 (16h45 le lundi).

· : secretariat-dinoze@residences-boussac.fr

· : Tél : 03.29.82.44.81 Fax : 03.29.35.40.56

Facebook : Ehpad Dinozé

Site: <https://residences-boussac.fr/>

LA CONDUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

CONSTRUCTION ET MISE EN OEUVRE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

LES OBJECTIFS DU PROJET PERSONNALISÉ

Le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 relative à l'action sociale et médico-sociale.

Le projet d'accompagnement personnalisé est fondé sur les valeurs humaines et essentielles qui dictent la prise en charge de la personne âgée dans un lieu de vie, qui sont :

- La dignité des soins
- La confidentialité
- Le respect de l'autonomie
- La prise en compte de l'histoire de vie de la personne et de sa famille.
- L'avis de la personne et de son entourage.

Le projet d'accompagnement personnalisé est à l'écoute des besoins, attentes et désirs de la personne âgée. Il nécessite une évaluation pluridisciplinaire, une mise en place d'un plan d'actions validé par la personne âgée et des étapes majeures de l'accueil à l'évaluation. La participation de l'utilisateur est déterminante dans la satisfaction de sa prise en charge.

Le PAP permet de poser clairement les termes du compromis entre le respect de la liberté de choix des prestations par le résident et la mission de protection des usagers qui relève de l'ESSMS.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Environ un mois après l'entrée du résident, le PAP est initié par le soignant référent et ensuite élaboré en réunion pluridisciplinaire. Avant d'être proposé à la signature du Résident et/ou de son référent légal en présence éventuellement de la personne de confiance, il sera validé par le médecin coordonnateur, l'IDEC ou la psychologue, qui veillent à ce que rien dans ce projet ne porte atteinte à la dignité de la personne pour laquelle il a été élaboré.

Le projet personnalisé comprend différents volets, tels que la vie quotidienne, la vie sociale, les soins, le soutien psychologique et l'accompagnement en fin de vie.

La soignante référente effectuera dès que nécessaire une réévaluation et sera la garante de la pérennisation du PAP au quotidien.

BILAN DE L'ANNÉE

Les projets sont mis en application au quotidien pour chaque résident, mais n'avaient pu que très peu être réévalués en équipe pluridisciplinaire depuis 2022, en raison de plusieurs postes vacants au niveau du personnel soignant.

Une relance de réévaluation des PAP a été opérée fin 2024, en fixant un calendrier communiqué aux familles, invitées en cela à être partie prenante de ces PAP. Ce calendrier est donc mis en application, appelant l'investissement du salarié référent pour maintenir le lien et valoriser l'idée d'un partenariat, lequel salarié doit également réévaluer la pertinence du projet et le modifier si besoin pour qu'il reste réaliste. Ce concept de personnalisation constitue la pierre angulaire de la qualité de vie dans la mesure où il implique que chaque PAP soit basé sur les attentes de la personne et non seulement sur ses besoins.

LES ACCOMPAGNEMENTS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'ensemble du personnel est à la disposition des résidents lorsqu'un besoin d'aide est nécessaire que ce soit au niveau alimentaire, du soin, de l'animation ou encore dans les déplacements au sein de l'établissement, selon les compétences de chacun.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE AFFECTIVE

L'établissement et ses personnels ont intégré cet aspect (d'ailleurs traité à la suite d'une saisine auprès du Comité Éthique mis en œuvre par l'association Résidences Boussac). Le respect de l'intimité est une donnée essentielle qui est préservée.

Les familles ont la possibilité de prendre leur repas avec leurs proches sur l'établissement.

LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE ET L'ENTOURAGE

L'accompagnement de la famille débute au moment de la préadmission. Le lien entre la famille et le résident doit être conservé pour faciliter la transition dans son nouveau lieu de vie.

La clé de voûte est la communication. Les enquêtes de satisfaction démontrent ce point fort de l'établissement. La Direction, le médecin coordonnateur et l'IDEC reçoivent dès que nécessaire l'entourage de la personne accompagnée. L'ensemble du personnel prend en considération la famille et/ ou l'entourage dans l'accompagnement du résident, même si on ne peut pas nier les difficultés liées aux remplacements de personnel qui s'imposent à l'établissement, compte tenu du contexte RH du secteur.

LES ACTIVITÉS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

L'animation constitue un élément essentiel dans la vie d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Elle ne se limite pas à divertir ou à occuper le temps : elle vise avant tout à donner du sens au temps qui passe, à maintenir la personne en lien avec la réalité et à lui reconnaître une place. Bien qu'elle soit principalement portée par l'animatrice, les bénévoles permettent une plus large ouverture des animations et du lien social. L'animation concerne également l'ensemble des professionnels, quelle que soit leur fonction.

Loi 2002-2 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale rendant obligatoire la présence du projet d'établissement. (Nouvelles règles relatives aux droits des personnes...).
Et ici du projet d'animation au sein du projet d'établissement.

Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (missions d'accueil, d'informations, d'accompagnements...).

Cet objectif général se décline à travers les objectifs opérationnels suivants:

- **Prévenir la perte d'autonomie physique et cognitive**

Les animations proposées vont permettre aux résidents de préserver leurs capacités physiques et cognitives. Par exemple, les activités physiques adaptées avec les intervenants des associations Siel Bleu et UFOLEP vont aider à lutter contre la sédentarité. Ces deux associations sont des partenaires rémunérés qui assurent des séances de gym adaptée pour les personnes âgées avec des animateurs diplômés dans ce domaine.

Les animations cognitives comme les jeux de lettres ou les animations autour de la culture générale vont permettre aux résidents de garder des repères spatio-temporels ainsi que des capacités autour de la mémoire réflexion et langage.

- ***Lutter contre l'isolement affectif et social***

Les animations de groupe offrent aux résidents la possibilité de maintenir des liens sociaux avec d'autres résidents mais également avec des intervenants extérieurs comme les bénévoles, les intervenants de la gym adaptée, les intervenants ponctuels ou les partenaires.

C'est également à travers les sorties, les animations ponctuelles ouvertes aux familles ou au public, que les résidents auront la possibilité de maintenir les liens sociaux.

- ***Créer une dynamique dans l'établissement***

L'animation doit également impulser une dynamique, une ambiance à l'intérieur de l'établissement. Les intervenants et les membres du personnel sont également acteurs de cette dynamique. L'animation est l'affaire de tous.

La **mise en œuvre** des actions d'animations s'appuie sur une animatrice coordinatrice, à 100%, diplômée d'un BPJEPS Animation Sociale aidée d'une équipe de bénévoles.

En 2025, l'équipe des bénévoles comptait 9 bénévoles, dont 3 bénévoles Blouses Roses qui pour certaines interviennent à l'unité de vie protégée.

Le personnel de l'établissement est également bien investi dans les animations et sorties.



Les animations récurrentes,

Les animations ont lieu à l'EHPAD et à l'espace Guillemette. Elles sont assurées par l'animatrice, les AES, les bénévoles et les différents intervenants extérieurs.

Les résidents de l'établissement apprécient particulièrement les animations de réflexion (jeux de mémoire, jeux de lettres) et les activités physiques adaptées.

Jeux de Société

Tous les lundis à 14h30, quatre bénévoles proposent aux résidents des jeux de société. Une table de joueurs de Loto et une table de joueurs de Scrabble et/ou de Triomino.

Jeux de lettres

Tous les jeudis matin à 10h30, Françoise, bénévole Blouses Roses, vient proposer des jeux avec les lettres.

Activités Corporelles : "Bouger en s'amusant"

L'activité est un temps où les résidents sont invités à réaliser des mouvements simples et accessibles, des jeux de balles, des jeux de lancer.

Bricolage

Les résidents sont invités à participer à la fabrication de décorations pour diverses occasions, fêtes ou saisons.

Boutique ambulante

En 2022, un service de boutique ambulante a été mis en place, dans le but de rendre service aux résidents pour leurs petits achats personnels. La boutique est gérée par l'animatrice qui passe dans les couloirs tous les 15 jours. Les résidents apprécient.

Scrabble

En fin d'année, un groupe de scrabble a été mis en place avec une bénévole. Les résidents peuvent ainsi se retrouver les vendredis matin à 11h.

Les intervenants extérieurs :

Gym adaptée avec Siel Bleu à l'UVP

Avec l'intervention de l'animateur de l'Association Siel Bleu, les résidents de l'UVP bénéficient de gym adaptée avec des exercices en adéquation avec les besoins et les capacités des personnes. Quasiment tous les résidents participent.

Gym adaptée avec UFOLEP à l'EHPAD

Le prestataire a changé mais les résidents de l'EHPAD bénéficient toujours de séances de gym toutes les semaines. Le groupe est homogène et la participation est régulière (10 à 12 résidents). Les séances du matin doivent s'adapter aux contraintes organisationnelles de l'EHPAD (toilettes du matin).

Socio-esthétique

Aurélié Nouchet, socio-esthéticienne, intervient tous les 15 jours pour proposer des soins relationnels autour des soins esthétiques et des sens. En individuel ou en petit groupe, à l'EHPAD ou à l'UVP.

En milieu d'année, les séances ont été augmentées, et Aurélié vient ainsi toutes les semaines : une semaine pour un petit groupe et une semaine en individuel.

Danse assise

Depuis la fin d'année 2024, les séances de danse assise (tous les 15 jours) ont été ajoutées au planning. Ces séances concernent essentiellement les résidents de l'EHPAD mais ne sont pas fermées aux résidents de l'UVP (quelques-uns ayant déjà participé). Les séances sont proposées par Sabrina Fade des All'Dance de Hadol.

Médiation animale

Une nouvelle intervenante est présente depuis juillet 2024 avec des séances de médiation animale avec ses chiens. Les visites en chambre sont organisées de 14h à 15h30 et à 15h30, une visite en UVP.

Les séances ont été arrêtées en milieu d'année car dans les séances avec les chiens, les résidents sont moins réceptifs qu'avec d'autres animaux.



LES ANIMATIONS À L'UNITÉ DE VIE PROTÉGÉE

Plus précisément à l'Unité de Vie Protégée - Espace Guillemette, les animations sont assurées par les Accompagnants Éducatifs et Sociaux et des bénévoles Blouses Roses.

- Jeux de balles, ballons, jeux de quilles,
- Bricolage,
- Musique, chant et danse,
- Décoration,
- Cuisine.

Les activités les plus suivies sont la gym adaptée et la cuisine.

Une bénévole vient toutes les semaines en UVP pour apporter un soutien aux salariés présents et ainsi proposer des animations différentes.

Tous les mercredis après-midi, une nouvelle bénévole intervient.

Les animations côté Ehpad sont toujours ouvertes aux résidents de l'UVP.

A noter plus spécifiquement en 2025:

- Goûter crêpes
- Diverses prestations musicales
- Différents repas à thème
- Des animations communes avec l'EHPAD et la crèche "Les Loupiots" de Dinozé
- Veillée ambulante
- Veillée en terrasse dans l'été avec Tom, chanteur et joueur orgue de barbarie (prestation offerte par les Blouses Roses)



Point d'orgue de l'année, un Cirque s'est installé pendant 2 jours sur le parking de l'établissement: 2 représentations sur les 2 jours ont eu lieu:

- la 1ère pour nos résidents, ainsi que des personnes de foyers et Ehpad extérieurs
- la 2nde pour les enfants de la commune de Dinozé

Nous remercions à cette occasion la commune de Dinozé qui a participé financièrement au projet, ainsi qu'à la communication qui en a été faite autour.

A noter également que nous avons accueilli une exposition Photos Faune et Paysages Vosgiens.

Par ailleurs, nos résidents ont également pu apprécier un repas élaboré en collaboration avec un MOF (Meilleur Ouvrier de France) en lien avec notre prestataire Vitalrest.



Animations proposées par les Bénévoles

Les 9 bénévoles de l'établissement interviennent toutes les semaines dans l'établissement, pour différentes activités de groupe et/ou individuelles :

- ✓ **Jeux de société**
- ✓ **Activités corporelles**
- ✓ **Bricolage**
- ✓ **Jeux de lettres**
- ✓ **Scrabble**
- ✓ **Interventions à l'UVP**

L'OUVERTURE À L'ENVIRONNEMENT EN FONCTION DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

PARTICIPATION À LA VIE SOCIALE

Les membres du personnel, les familles et les bénévoles participent activement à la mise en place de la vie sociale pour les résidents :

✓ Les actions du personnel de l'établissement

Le personnel est sollicité afin que les résidents bénéficient d'un accompagnement individuel le plus adapté, en fonction de leurs attentes et besoins. Le personnel sollicite les résidents pour participer aux animations, les prépare et les accompagne.

En 2025, nous projetons une sortie au zoo qui mobilisera des ressources conséquentes.

✓ Le Culte

Un prêtre propose une célébration une fois par mois. L'horaire n'est peut-être plus trop adapté par rapport à la dépendance des résidents et l'accompagnement dans les soins en fin de journée, cependant le culte intéresse beaucoup de résidents et la fréquence mensuelle permet la poursuite.

LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS

Concernant le risque infectieux, les actions de prévention reposent sur la vaccination (Grippe, Covid, Pneumocoque...), sur le respect des mesures barrières et des bonnes pratiques d'hygiène. Concernant les autres pathologies : sur un repérage et une prise en charge rapide des décompensations ou des états de santé dégradés. Chaque professionnel participe à ce repérage en fonction de ses compétences (Prises alimentaires ? Humeur ? Changement de comportement ? ...)

Une dizaine de médecins généralistes assurent le suivi médical régulier des résidents. Les renouvellements de traitements sont organisés par les IDE en lien avec la pharmacie référente qui prépare les doses à administrer. (Système Medissimo)

L'établissement dispose d'une PUI	Non
L'établissement a une convention avec une officine	OUI
Existence d'un système de PDA (Préparation des Doses à Administrer)	OUI
Préparation des piluliers par l'établissement	NON
Les médicaments sont intégrés au forfait	NON

LA IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE

C'est un sujet important car les effets indésirables liés à la prise de médicaments sont à l'origine de nombreuses hospitalisations.

A l'admission les résidents ont encore des ordonnances de plus de 4 médicaments, facteur de risque de chute et de complications (sommolence, hypotension orthostatique, altération de la fonction rénale...). Mais ils présentent souvent de nombreuses pathologies associées et il est parfois difficile (mais indispensable) de réévaluer régulièrement la pertinence des différents traitements prescrits.

Une attention particulière est portée sur la prescription des antibiotiques (objectif de les réévaluer systématiquement au bout de 72H) et sur la réévaluation des traitements psychotropes. (Anxiolytiques, antidépresseurs, neuroleptiques).

L'ACCÈS AUX SOINS SPÉCIALISÉS (LES SOINS SPÉCIALISÉS)

Afin d'assurer une continuité entre le domicile et l'EHPAD, le suivi spécialisé est organisé en fonction des besoins repérés à l'admission ou évalués en fonction de l'état de santé de la personne accompagnée. Les spécialistes médicaux les plus souvent sollicités sont : les cardiologues, neurologues, dermatologues. Les IDE organisent les rendez-vous, en lien avec le médecin traitant.

D'autres professionnels peuvent être sollicités en fonction des besoins, chirurgien-dentiste par exemple. Certains d'entre eux interviennent sur prescription médicale : kinésithérapeute, orthophoniste.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

La psychologue présente à 0,20 ETP (1 jour/semaine) intervient sur 3 axes principaux de travail, autour:

- **du Résident**

Suite à l'admission, la psychologue rencontre le résident avec pour objectif de faire connaissance par le biais d'un entretien.

En fonction de son évaluation du besoin et du désir du résident, la psychologue peut proposer un suivi personnalisé. Les interventions peuvent également faire suite à une demande de l'équipe, de la famille ou du résident lui-même.

- **des Familles**

La psychologue cherche à rencontrer l'ensemble des familles notamment lors de l'admission d'un résident. Le but est d'expliquer sa fonction et de contribuer à l'instauration d'une relation de collaboration et de confiance.

- **de l'Équipe**

La psychologue écoute et accompagne les salariés qui le souhaitent en fonction de besoins spécifiques en lien avec les résidents ou avec leurs relations de travail.

PARTENARIAT ET RÉSEAU AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

LES PROJETS SPÉCIFIQUES

- EMH (équipe mobile d'hygiène)
- Infirmières d'astreintes de nuit (HAD)
- Filière gériatrique du territoire
- Convention avec un chirurgien-dentiste
- Développement des conventions avec les kinésithérapeutes

INSCRIPTION DANS LE RÉSEAU

Pour une fluidité et une continuité dans le parcours de soin, l'établissement a de nombreuses conventions avec les secteurs médico-sociaux et sanitaires.

Nombre de conventions en cours	12
L'établissement a-t-il une convention avec un Réseau ou Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec un réseau d'hygiène	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec un secteur de psychiatrie	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec un service de court séjour	NON
L'établissement a-t-il une convention avec un service de gériatrie	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec une HAD + astreinte de nuit	OUI
L'établissement a-t-il une convention dans le cadre du plan bleu	OUI

LES PARTENAIRES MÉDICO-SOCIAUX

L'EHPAD dispose de nombreuses conventions avec les secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires :

Hospitalisation À Domicile (HAD) : Afin de faciliter la prise en charge des Résidents aux besoins en soins complexes, intensifs et/ou techniques au sein de l'EHPAD, une convention de partenariat avec l'HAD d'Epinal (Fondation Santé Service) permet de maintenir une qualité de vie au résident et d'éviter les ruptures d'accompagnement et les complications psychologiques liées à une hospitalisation. Il s'agit également d'un soutien important pour les professionnels de l'EHPAD.

Equipe Mobile Soins Palliatifs (EMSP) : L'EMSP, située au Centre Hospitalier Emile Durkheim, intervient auprès des personnes âgées en fin de vie pour les accompagner dignement et les soulager. Elle intervient également en appui des familles en apportant un suivi psychologique si besoin. L'EMSP réalise des formations aux professionnels de santé afin de permettre un partage des connaissances.

Le Centre Médico Psychologique pour Personnes Âgées (CMPPA) : Le CMPPA est une structure extrahospitalière des Vosges qui fait partie du Centre Hospitalier de Ravenel. Elle propose des consultations spécialisées. Des Infirmiers, qui font le lien avec les psychiatres pour des adaptations thérapeutiques, interviennent auprès des personnes âgées qui présentent des troubles psychiatriques dans le but d'améliorer le maintien dans l'EHPAD et d'éviter les hospitalisations en urgence.

Pharmacie de ville : L'EHPAD dispose d'une convention avec l'officine pour la préparation et la délivrance hebdomadaire des médicaments. Depuis décembre 2023, nous collaborons avec la pharmacie de Chantraine.

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 88) : Le DAC assure une réponse globale aux demandes d'appui des professionnels relatives à l'accueil, l'analyse de la situation de l'utilisateur, l'orientation et la mise en relation, l'accès aux ressources spécialisées, le suivi et l'accompagnement renforcé des situations. Il contribue ainsi à la réponse aux besoins des usagers et de leurs aidants en matière d'accueil, de repérage des situations à risque, d'information, de conseils, d'orientation, de mise en relation et d'accompagnement, et participe à la coordination territoriale.

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) : Cet organisme a pour objectif d'accompagner la personne âgée et son entourage dans la recherche de services de proximité adaptés

Chaque résident a le libre choix de son médecin traitant, celui-ci signe une convention avec l'établissement.

Notre établissement reçoit aussi :

- Kinésithérapeutes
- Orthophonistes (pour les bilans de troubles de déglutition essentiellement)
- Pédicure, podologue.
- Un temps d'ergothérapeute serait très utile compte tenu des besoins importants des personnes accueillies (adaptation des fauteuils roulants, adaptation des aides techniques etc...)

L'EXPRESSION DES USAGERS

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Renouvelé en 2025, le Conseil de Vie Sociale, instance issue de la loi 2002, permet d'associer à la vie interne de l'établissement, les salariés, les Résidents et les familles. Il se réunit 3 à 4 fois par an. Il est consulté pour tous les aspects de la vie de l'établissement.

LES ENQUÊTES DE SATISFACTION/ GROUPES DE PAROLES OU D'EXPRESSION

LA COMMISSION MENU

Entamé en 2023, 2024 a vu la finalisation du transfert de l'activité de préparation des repas d'une solution interne vers un partenaire (Vitalrest).

Une fois par trimestre, pilotée par le prestataire en présence du directeur et des représentants des usagers, la commission menu permet le suivi de la qualité et de l'organisation des repas en prenant en compte les remarques des usagers.

LA COMMISSION ANIMATION

L'animatrice coordinatrice organise en début d'année une grande consultation des résidents, des bénévoles et des personnels afin de réaliser le bilan des activités de l'année écoulée d'une part, de projeter le bilan de l'année à venir, avec les modifications, créations correspondant aux attentes des résidents et conformes aux possibilités et moyens des personnels et bénévoles en charge de l'animation.

Le compte-rendu de cette commission est exposé en CVS.

LES ENQUÊTES DE SATISFACTION

L'association s'est engagée à réaliser de façon régulière et pérenne les enquêtes de satisfaction à destination des résidents, des familles et ou représentants légaux. La campagne a lieu en février pour évaluer l'année écoulée.

Les résultats ainsi exploités sont intégrés dans le rapport d'activité (en annexe). Ils nous permettent alors de mettre en place des actions de façon permanente.

Les enseignements sont bons, avec une satisfaction globale. Cependant, les difficultés liées à un personnel "tournant" impactent la sur la qualité de l'accompagnement, tout du moins sur sa perception.

LES RESSOURCES HUMAINES

Des équipes pluridisciplinaires interviennent au quotidien auprès des résidents.

Les ressources humaines jouent un rôle central dans la vie de l'EPHAD, il est donc important de recruter des personnes adaptées au besoin afin d'avoir « la bonne personne au bon endroit ».

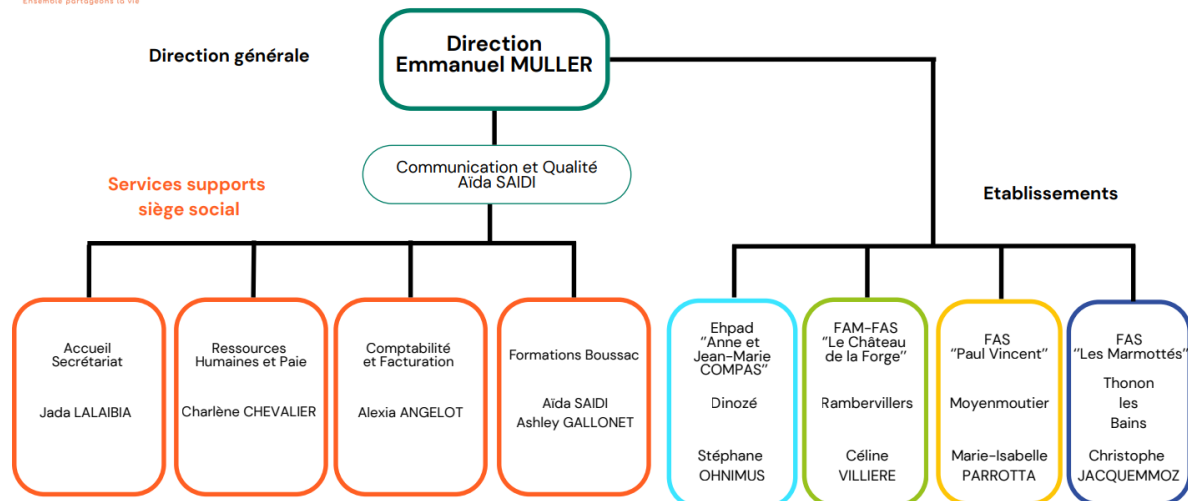
Celles-ci partagent les valeurs et la culture de l'établissement. Afin d'apporter une prise en charge de qualité, le futur professionnel est recruté sur un poste qui est en parfaite adéquation avec ses diplômes et ses compétences.

L'ETP défini au CPOM est de 38,12.

LES ORGANIGRAMMES



Organigramme général



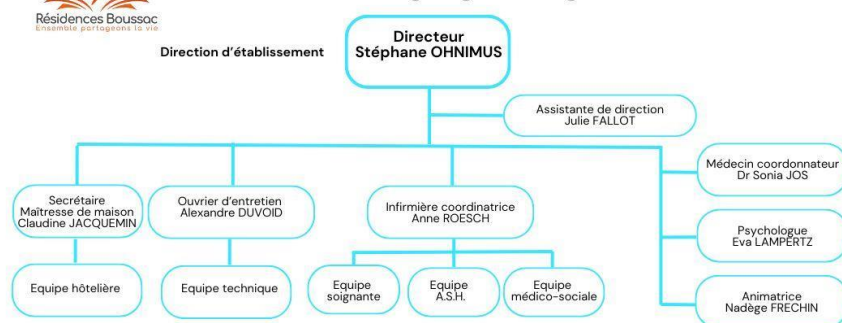
Date de mise à jour 05/01/2026

L'organigramme ci-dessus décrit l'organisation du siège et de l'ensemble de l'association résidences Boussac.

Ci-dessous, l'organigramme de l'EHPAD.



Ehpad "Anne et Jean-Marie COMPAS" Organigramme général



Date de mise à jour 27/02/2025

LE RECRUTEMENT

En 2025, les défis de recrutement ont persisté. Le recours à l'application Hublo a été majeur: face à - malheureusement- de grosses difficultés à pourvoir des postes vacants (du fait d'une situation du marché du travail tendue en matière d'offre), Hublo nous a permis de maintenir les effectifs en remplaçant pied à pied les postes vacants, en limitant le recours à l'Interim (même s'il est toujours présent).

Un travail d'anticipation, une révision des organisations, nous ont permis de maintenir le niveau de qualité d'accompagnement, mais l'établissement a conscience de l'effet perturbant pour les résidents d'une présence importante de remplaçants.

Résidences Bouszac ne cesse d'imaginer et mettre en place les solutions qui peuvent améliorer la situation et renforcer notamment notre attractivité.

MOUVEMENTS

En 2025, nous avons enregistré

- les départs de:

- 2 Infirmières
- 3 Aides soignant(e)s et/ou AMP
- 1 Agent de collectivité
- 1 Ouvrier référent

- les arrivées de:

- 1 Infirmière
- 3 Aides soignant(e)s
- 1 Agent de collectivité

Résultat de nos efforts, les postes vacants tendent à diminuer, même si nous devons déplorer que tous les postes ne sont pas encore pourvus.

L'ENCADREMENT

La Direction et les chefs d'équipe assurent l'encadrement des salariés. Rattachée à la Direction générale, le(la) directeur(trice) assure la gestion technique, financière et administrative de l'établissement.

Les transmissions pluridisciplinaires sont réalisées quotidiennement. Les équipes échangent au sujet des résidents accompagnés. L'IDEC et le médecin coordonnateur y participent tous les mercredis. La direction y participe également une à deux fois par semaine.

Le comité de direction réunit l'ensemble des chefs d'équipe tous les lundis. Le but est de favoriser l'information et la communication entre les différents services. Il est important pour la Direction de construire avec l'ensemble des chefs d'équipe les projets de l'établissement. Lors de cette réunion, un tour de table est réalisé afin que chacun puisse s'exprimer.

Les réunions de service pilotées par les chefs de service concernés, permettent de faire le point sur l'organisation et le fonctionnement des services et de mettre en place les actions nécessaires pour corriger les éventuels dysfonctionnements. A l'instar du CODIR, tous les participants peuvent s'exprimer.

Les réunions PAP, pilotées par l'IDEC, permettent de fournir des éléments pour construire et actualiser les projets d'accompagnements personnalisés.

Le COPIL piloté par la direction est réalisé 2/an avec les chefs d'équipe et la participation du médecin coordonnateur, en fonction des sujets abordés. Il aborde tous les sujets de la qualité tels que le bilan des événements indésirables ou le plan d'amélioration continue.

LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC)

Les ressources humaines jouent un rôle central dans la vie de l'établissement, il est donc important de recruter des personnes adaptées au besoin afin "d'avoir la bonne personne au bon endroit", qui partagent les valeurs et la culture de l'EHPAD. Afin d'apporter une prise en charge de qualité, le futur professionnel est recruté sur un poste qui est en parfaite adéquation avec ses compétences et ses diplômes.

Le service support situé à EPINAL gère les ressources humaines en appui du Directeur Général. La direction de l'établissement travaille en étroite collaboration la GPEC avec le siège de l'association.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La politique de remplacement mise en place a pour but d'assurer la continuité de service. Ainsi, les postes vacants sont pourvus dès que possible. L'absentéisme est remplacé afin d'assurer une qualité d'accompagnement des résidents.

L'EHPAD poursuit son engagement dans une politique managériale qui favorise l'amélioration de la qualité de vie au travail. Celle-ci vise l'amélioration continue des pratiques ainsi qu'une co-construction avec les professionnels. Le management au sein de l'établissement se veut proactif, tant dans l'anticipation que la réponse aux besoins des usagers et des équipes et met en œuvre bienveillance et exigence. L'établissement mène des actions concrètes de prévention des effets pathogènes du travail et notamment :

- Acquisition de matériel et de mobilier ergonomique dans le but de prévenir des troubles musculo-squelettiques (chambres, salle à manger, lève-malade, verticalisateur...mais aussi au niveau des matériels de cuisine)
- Remplacement des congés annuels et des congés maladie afin de ne pas mettre en difficultés les équipes et de ne pas avoir d'impact sur la qualité des prestations

- Aménagement des plannings avec respect de la trame du salarié
- Formation des salariés (Bien-être et qualité de vie au travail, bienveillance)
- Possibilités de participer à des séances de socio-esthétique

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Nous accueillons des stagiaires de différents horizons avec lesquels une convention est toujours signée :

Stagiaires :

L'établissement est ouvert à l'accueil de stagiaires venant d'horizons différents et accueille également des élèves infirmiers et aides-soignants(e)s. Chaque stagiaire rencontre au préalable l'infirmière coordinatrice ou le chef d'équipe du service concerné pour définir les objectifs du stage. En fonction des objectifs déterminés, le stagiaire sera accompagné par un tuteur qui le guidera durant son stage

- AS (aide-soignante)
- IDE (infirmière diplômée d'état)
- AES (accompagnant éducatif et social)
- Bac professionnels services à la personne
- Stagiaires en bio-nettoyage, bureautique, restauration, animation, lingerie

LA POLITIQUE DE FORMATION

Un plan annuel de formations est établi, au niveau individuel et collectif. Les échéances concernant les formations obligatoires sont respectées. Les formations non obligatoires ont pour objectif de permettre une montée en compétences des salariés afin d'améliorer l'accompagnement du résident.

L'entretien professionnel de formation est réalisé tous les deux ans.

Formations variées et en correspondance avec notre activité : quelques exemples ci-dessous

- Travailler ensemble en gérontologie
- Accompagner la fin de vie
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)
- Management
- Incendie (CHUBB)

Outre ceux signalés, nos partenaires en formation peuvent être le service Formation de la CCI des Vosges, Schiller,

L'IRTS est également un prestataire (formation ASG Assistant de Soins en Gérontologie pour une de nos salariées)

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

CSE (comité social et économique) :

Des élections professionnelles ont eu lieu le 03 octobre 2022 dans le but d'élire des représentants du personnel.

Quelques actions mises en place par le C.S.E :

- Chèques vacances.
- Chèque culture.
- Chèque Cado.
- Décès.

LA DÉMARCHE QUALITÉ

GESTION DES RISQUES

“La démarche qualité correspond à un processus d'amélioration continue de la qualité des prestations fournies. Il s'agit d'une démarche volontariste et collective, sur une longue durée, engagée par un établissement ou un service afin de conforter ses points forts et de réduire progressivement ses points faibles.”

Démarche qualité. Évaluation interne dans un établissement ou service médico-social et recours à un prestataire, DGAS/mars 2004, p9.

Cette démarche est transversale et porte sur la structure dans sa globalité et sur tous les aspects qui la composent : management, ressources humaines, ressources financières, prestations d'accompagnement, maintenance et sécurité...

Une attention particulière est accordée à la qualité de la prise en charge, dans le respect des règles éthiques et des recommandations des bonnes pratiques professionnelles. La démarche qualité vise à réduire l'écart entre les attentes ou les besoins des bénéficiaires (le service attendu), l'engagement de l'établissement (le service déclaré) et les prestations effectivement fournies (le service rendu).

La démarche qualité prend appui sur les objectifs visés décrits dans le projet d'établissement et dans le plan d'amélioration.

En 2025, l'association gestionnaire s'est également engagé plus en avant en mettant sur pied une commission qualité qui vise à porter un regard global et des actions partagées sur l'ensemble des établissements.

COMMUNICATION

- L'établissement maintient ses efforts en termes de communication, via différents supports, dont le site Internet

<https://residences-boussac.fr/>

- Le site Facebook est apprécié des familles et toute autre personne "sympathisante". Il permet également de remercier le personnel qui œuvre pour le bien-être des personnes âgées.

-Les outils de la loi 2-2002 promeuvent l'intervention des usagers à la recherche d'un libre consentement. La charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante et le CVS sont autant de moyens qui contribuent au respect des droits et des libertés des personnes âgées.

Afin de faire respecter les droits des résidents, l'établissement possède l'ensemble des outils issus de la loi 2002 validés en CA et présentés au CVS.

- Le livret d'accueil
- La charte des droits et libertés
- Un conciliateur ou médiateur
- Le contrat de séjour
- Le projet d'établissement
- Le conseil de la Vie Sociale
- Le règlement de fonctionnement de l'établissement

L'ensemble des outils de la Loi 2002 a été révisé en 2023, respectant le nouveau décret du 25 avril 2022.

LES INVESTISSEMENTS

Plusieurs travaux d'entretien, réparation ou de création ont été réalisés en 2025. Ils visent à améliorer le confort des résidents, la qualité de vie au travail des personnels, ou peuvent relever tout simplement d'une obligation réglementaire.

Voici quelques travaux principalement réalisés:

- rénovation des locaux de restauration (contraintes sanitaires et amélioration de l'agencement pour une meilleure ergonomie et qualité de vie au travail)
- rénovation de 9 chambres (changement des revêtements de salles de bains, des accessoires sanitaires, des portes séparatives de salles de bains) - (N.B. entamée en 2024, fin en 2025)
- création d'une pergola et changement de la terrasse de l'espace UVP
- installation d'un rideau d'air chaud au niveau de l'accueil,
- climatisation de l'espace lingerie,
- "fontaines" à boisson chaude pour les petits déjeuners (prévention des risques TMS pour nos personnels)
- ...

CONCLUSION

Les difficultés de recrutement ont perduré en 2025. Toutefois, les efforts conséquents pour fidéliser les personnels et créer les conditions d'un engagement pérenne des personnels portent leur fruit (réduction du nombre de postes vacants, remplaçants réguliers)

Le travail demeure sur la révision et l'adaptation de nos organisations, l'harmonisation des pratiques en simplifiant nos outils de traçabilité et de suivi, ainsi que le partage d'informations fiables et sécurisées pour optimiser le suivi médical des résidents.

Ces efforts doivent être poursuivis dans un contexte financier et budgétaire qui ne cesse de se durcir et qui mobilise d'ailleurs l'association gestionnaire afin d'assurer la pérennité de l'activité.

ANNEXES

Synthèse des questionnaires de satisfaction résidents et proches (résultats présentés au CVS du 27/03/2026)Compte-rendu des enquêtes de satisfaction 2026 sur 2025

13 enquêtes de satisfaction remis aux résidents (3 arrivées en janvier 2026 – 7 chambres vides et 35 résidents pas en capacité de répondre à l'enquête) **Retour : 9**

47 enquêtes de satisfaction remis aux familles, proches (Mme Volkringer 1 en moins pas de famille - arrivée en janvier 3 – chambres vides 7) **Retour : 7**

Le compte rendu synthétise les tendances principales issues des résultats graphiques et des commentaires.

Résultats – Résidents1 Points forts identifiés

Les retours mettent en avant une satisfaction globale concernant :

- La qualité relationnelle avec les professionnels,
- La bienveillance et la compétence du personnel titulaire,
- La qualité du personnel de nuit, particulièrement valorisée,
- Un accompagnement humain apprécié:
 - « Le personnel titulaire est remarquable : compétent et bienveillant »
 - « Le personnel de nuit est exceptionnel »

2 Points d'amélioration exprimés

Plusieurs préoccupations ressortent :

Organisation et continuité des équipes

- Difficulté liée au recours aux intérimaires (« valse des intérimaires »),
- Besoin de repères et de stabilité.

Restauration

- Repas en salle à manger trop bruyants
- Repas légers le soir et parfois froids

4. Résultats – Familles et proches

1 Points forts

Les familles reconnaissent globalement :

- L'implication des équipes
- La qualité de l'accompagnement quotidien
- La relation humaine avec les professionnels.

2 Attentes principales

Communication et information

Demande forte de :

- Suivi médical plus régulier
- Transmission d'informations structurées.

Projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

- Certaines familles indiquent ne pas connaître ou comprendre le PAP

Organisation des soins

- Perception d'un manque de personnel sur certains créneaux horaires (notamment en fin de journée)
- Difficultés de réponse aux sonnettes pendant la distribution des repas.